AGISSEZ

1. ÉCRIVEZ AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ÉGYPTIEN :

■ demandez la libération immédiatement et sans condition Musaad Abu Fagr, un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exprimé ses convictions, sans recourir à la violence ni prôner son usage.

Ministry of the Interior
H.E. Habib Ibrahim El Adly
25 Al-Sheikh Rihan Street
Bab al-Louk
Cairo
Égypte

معالي الوزير
السيد حبيب إبراهيم العادلي
وزير الداخلية
وزارة الداخلية
25 شارع الشيخ ريحان
باب اللوق، القاهرة
جمهورية مصر العربية

Fax : +20 22 796 0682 / 579 2031 / 794 5529
Courriel : moi@idsc.gov.eg, moi1@idsc.gov.eg, moi2@idsc.gov.eg, center@iscmi.gov.eg

2. RÉDIGEZ UNE LETTRE DE SOUTIEN À MUSAAD ABU FAGR :

Cher Musaad,
Je vous écris pour exprimer ma solidarité avec vous et votre famille. Je vous souhaite force et patience dans vos tentatives pour retrouver votre liberté, et j'espère que vous serez libre très prochainement. Nous avons écrit au ministre de l'Intérieur pour lui demander de cesser de renouveler les ordonnances de détention contre vous et avons demandé votre libération.

عزيزي مسعد،
تحية طيبة وبعد ...
أكتب إليك لأعرب عن تضامني معك ومع أسرتك وأتمنى لك القوة والصبر في محاولاتك لاستعادة حريتك، وأتمنى أن تستعيد حريتك في وقت قريب. إننا نرسل رسائل إلى وزير الداخلية لحثه على وقف تجديد أوامر الاعتقال ضدك ودعوته لإطلاق سراحك.

Hisham Mubarak Law Center
1 Souk El-Tewafikiah Street (floor 5)
11111, Cairo, Égypte

AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

www.amnesty.org
Décembre 2009
Index : MDE 12/031/2009

MUSAAD ABU FAGR
ÉGYPTE

AMNESTY INTERNATIONAL

2009
AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS

AIDEZ-NOUS !
MUSAAD ABU FAGR, ÉGYPTE

© DR

Musaad Suliman Hassan Hussein, connu sous le nom de plume de Musaad Abu Fagr, est écrivain et défenseur des droits humains en Égypte. Cet homme a été placé en détention administrative, par décision du ministre de l'Intérieur, depuis le 15 février 2008, malgré plusieurs avis des tribunaux ordonnant sa libération, le plus récent datant de septembre 2009.

Musaad Abu Fagr a été arrêté le 26 décembre 2007 à la suite de manifestations dans le Sinaï contre des plans des autorités visant à démolir des milliers de maisons près de la frontière avec la bande de Gaza. Les manifestations étaient dirigées par Wedna Na'ish (Nous voulons vivre), un mouvement fondé par Musaad Abu Fagr et d'autres militants politiques du Sinaï. Musaad Abu Fagr a été accusé d'avoir *« incité d'autres personnes à protester »*, de *« résistance aux autorités »* et de *« voies de fait contre des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions »*. Au cours des manifestations de juillet et de décembre 2007, de violents affrontements ont opposé plusieurs milliers de manifestants aux forces de sécurité.

Le 15 février 2008, la Cour d'appel d'Ismaïlia a ordonné la libération de Musaad Abu Fagr. Cependant, utilisant ses pouvoirs en vertu de l'état d'urgence qui a été en vigueur en Égypte de façon quasi-ininterrompue depuis 1967, le ministère de l'Intérieur a émis une ordonnance administrative pour le maintenir en détention, malgré la décision de la Cour. Ses avocats ont déposé une plainte auprès de la Cour suprême de sécurité nationale, qui a ordonné qu'il soit libéré. Le ministère de l'Intérieur a interjeté appel et, le 12 mai 2008, un autre tribunal a confirmé l'ordonnance de libération. Malgré cela, Musaad Abu Fagr a fait l'objet d'un autre ordre de détention administrative.

En raison de conditions insalubres, Musaad Abu Fagr a développé un abcès au pied dans la prison de Borg el Arab, où il a été détenu pendant un an. Les autorités pénitentiaires n'ont fourni aucun traitement médical, mais un codétenu médecin a pratiqué une intervention sans anesthésie. Musaad Abu Fagr s'est remis de cette épreuve grâce à sa famille et à son avocat, qui lui ont apporté des médicaments pour prévenir l'infection.

Musaad Abu Fagr est toujours en détention, plus de dix-huit mois après sa première ordonnance de libération. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion car il n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

TY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR
ONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROITS AM